



*Pêchez  
les lacs d'altitude*

# Des sommets, de la détente, des émotions... Un univers halieutique de caractère.

Les lacs d'altitude sont emblématiques des paysages de montagne. Patrimoine naturel et touristique inestimable, ils constituent un pôle attractif très important pour tous les passionnés de pêche et de randonnée.

## • Les lacs d'altitude et les poissons....

D'origine glaciaire, ces lacs ont été creusés par l'avancée et la fonte des glaciers au Quaternaire. Ils n'ont donc jamais été en contact avec les cours d'eau contenant des poissons et la connexion entre les rivières et ces lacs ne s'est jamais faite. Sur le plan piscicole, les lacs d'altitude sont naturellement pauvres avec des conditions environnementales difficiles : altitude, amplitude thermique excessive, longue période de gel, relation avec des cours d'eau annexes inexistantes...

De ce fait la reproduction et l'établissement complet d'un cycle de vie pour les poissons y est très aléatoire. Leur présence est donc uniquement de provenance humaine.

## ... Une histoire récente

Les premiers alevinages dans les lacs alpins eurent lieu dans le Tyrol autrichien sous l'impulsion de l'empereur Maximilien 1<sup>er</sup> (Archiduc d'Autriche, Empire Germanique) autour de 1500. Truites "Fario" et Ombles y furent introduits avec plus ou moins de réussite.

Du côté Français, c'est au début du XVI<sup>e</sup> siècle que les premiers alevinages furent effectués dans les lacs de haute altitude. On doit cette pratique en premier lieu aux bergers qui s'assuraient une ressource nutritive fraîche à portée de main. Ils montaient à dos d'homme ou de mule des jerricans essentiellement remplis de Truites "Fario" afin de les introduire dans les lacs proches de leurs alpages. De plus, cela leur permettait de lutter contre certaines carences alimentaires.

Au XX<sup>e</sup> siècle la pêche connaît un essor important, et les alevinages ont alors un but plus halieutique qu'alimentaire.

Les sociétés de pêche se mettent à aleviner de plus en plus leurs lacs, mais toujours à dos d'homme ou de mule. C'est seulement à partir des années 70 que se développe l'héliportage. Bien que plus onéreux, il a permis d'augmenter l'empoisonnement, avec de meilleures conditions de transport et de survie des alevins.



## • Une gestion raisonnée, un alevinage annuel, le choix d'un plan de gestion quinquennal

Aujourd'hui dans notre département, la pêche en lacs d'altitude est réputée et recherchée. Elle procure un attrait touristique supplémentaire. Afin de maintenir une population suffisante et développer le loisir-pêche, chaque année des milliers d'alevins sont héliportés. Cette gestion piscicole s'envisage dans un contexte général en prenant compte les aspects écologiques tout en veillant au bon fonctionnement et à l'équilibre des écosystèmes.

Les alevinages sont organisés par la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes et les Associations gestionnaires des lacs. La Commission "Lacs d'Altitude" détermine les espèces et les quantités à introduire à partir d'un "Plan départemental quinquennal de gestion". Les choix se font en fonction des potentialités des lacs, de l'adaptabilité des espèces, des attentes des pêcheurs, appuyés par les études scientifiques disponibles. Ainsi, chaque année plus de 70000 alevins, nés dans l'écluserie de la Salmoniculture Fédérale des Hautes-Alpes, âgés de 5 à 6 mois, d'une taille comprise entre 5 et 7 cm, sont héliportés début juillet. De nombreux bénévoles passionnés sont présents sur les berges dès le lever du jour pour réceptionner les sacs d'alevins et les libérer dans les meilleures conditions. Une longue et minutieuse acclimation est nécessaire. Truites «Fario» et «Arc-en-ciel», Saumons de Fontaine, Ombles chevalier, poissons emblématiques de la pêche en lacs d'altitude, rejoignent les eaux limpides et froides de leur nouveau milieu. Grâce à cela, la pêche dans ces lacs réserve toujours dans les Hautes-Alpes des moments de pure liberté : paysages grandioses, grands espaces, faunes alpines, lacs somptueux aux eaux cristallines... C'est souvent après quelques heures de marche que l'on accède à l'intimité de ces "joyaux halieutiques" ; le poisson se mérite.

La pêche y prend une toute autre valeur : une pêche de grande qualité dans un univers halieutique de caractère.

*La Fédération de Pêche des Hautes-Alpes et la Commission "Lacs d'Altitude" remercient particulièrement, le Parc National des Ecrins, le Parc Naturel Régional du Queyras, la société d'héliportage SAF, le Conseil Général 05, le Conseil Régional PACA, la FNPF, ainsi que tous les bénévoles... pour les différentes aides qu'ils apportent.*

• Grand lac de Monetier - 2282 m







timbre  
tarif  
normal



*fede.peche05@wanadoo.fr*  
*tél. 04 92 53 54 71*



Hautes Alpes

**16, av. Jean Jaurès "Vapincum II"**  
**05 000 GAP**